
Avant-propos des éditeurs

Le 29 août 2003 a eu lieu, à Berne, la 5^e édition des Journées d'informatique juridique organisées par l'Association suisse pour le développement de l'informatique juridique, l'Office fédéral de la justice et le Centre de compétence pour les technologies de l'information et le droit de la Faculté de droit de l'Université de Berne¹. Cette année, le thème retenu était: «Droit et données juridiques – entre ambition et réalité». Ce colloque s'adressait à tous les utilisateurs du droit travaillant avec des outils informatiques, notamment aux avocats, aux juges, aux juristes employés dans une entreprise ou une administration, aux étudiants, etc. Comme ce fut le cas lors des éditions précédentes, le programme de la manifestation comportait, d'une part, des exposés et, d'autre part, divers ateliers durant lesquels les participants ont pu, en petits groupes, s'intéresser activement à des problèmes concrets relevant de l'informatique juridique.

Le présent ouvrage réunit les textes (revus et mis à jour en vue de leur publication) de tous les exposés présentés lors du colloque par Mme ARIEL RICHARD-ARLAUD et MM. MATHIS KERN, FRANZ J. KUMMER, WALTER FELLMANN, TOMAS POLEDNA et KARL WILHELM NEUBAUER. S'y trouve également un texte de Mme COLETTE BRUNTSCHWIG, qui a dirigé un atelier. Les résumés en français ont été rédigés par Mme ARDITA DRIZA MAURER. Ce quatrième volume des annales des «Journées d'informatique juridique» vise à rendre accessible à un plus large public ces précieuses contributions.

Les éditeurs souhaitent remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de la manifestation et à la publication du présent ouvrage. Il s'agit en premier lieu des conférenciers, qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps précieux à présenter un exposé et à remanier ensuite leur manuscrit pour sa publication. Mais il s'agit aussi de tous ceux qui, dans l'ombre, ont assuré le succès de la manifestation: nous citerons, parmi d'autres, Mme Caterina Castelli et M. Urs Paul Hostenstein, de l'Office fédéral de la justice, ainsi que M. Franz Kummer, du Centre de

¹ Voici les adresses des sites internet des organisateurs de la manifestation:
<http://www.svri.ch>
<http://www.ofj.admin.ch>
<http://www.rechtsinformatik.unibe.ch>

compétence pour les technologies de l'information et le droit de la Faculté de droit de l'Université de Berne. Enfin, nos remerciements vont aux éditions Stämpfli, sans lesquelles le présent ouvrage n'aurait pas vu le jour, ainsi qu'à leur lectrice juridique, Mme Françoise Marcuard-Hammer, avec laquelle la collaboration fut très agréable.

Berne, décembre 2003

Prof. Dr Thomas Koller

Faculté de droit de l'Université de Berne

Prof. Dr Heinrich Koller

Directeur de l'Office fédéral de la justice